

RECRUTEMENT de deux contractuels en qualité de Receveurs  
des droits de places aux Grand et Petit Marchés

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Par suite de la mise à la retraite de M. LEPELIER, Commis de Mairie, chargé des attributions d'agent comptable au Petit Marché et de l'impossibilité dans laquelle se trouve M. HIBON, Commis de Mairie de continuer ses services au Grand Marché, en raison de son état de santé, j'ai dû demander, à Monsieur le Préfet, l'autorisation de recruter deux Contractuels qui seraient chargés de la recette et du contrôle de ces deux Marchés.

J'ai obtenu l'accord de la Préfecture; je soumetts à votre approbation le contrat suivant (pièce annexe)./.

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

A l'unanimité, le Conseil adopte le contrat qui lui est soumis./.

Le MAIRE. - Le recrutement, par contrat, de ces Receveurs placiers des Marchés sont devenus nécessaires d'une part, par la mise à la retraite anticipée, d'ailleurs, de M. LEPELIER. Je saisis l'occasion pour demander au Conseil Municipal de s'associer à moi pour rendre témoignage aux services rendus par M. LEPELIER pendant les nombreuses années qu'il a passées tant au Petit qu'au Grand Marché où il a fait preuve d'une grande compétence. M. LEPELIER est un Agent qui a toujours servi la Municipalité avec le plus grand zèle.

Messieurs, si vous êtes d'accord, nous transmettrons, par écrit, ce témoignage de sympathie à M. LEPELIER

Ensuite, il y a le départ de M. HIBON qui, lui, était très compétent au Grand Marché. Nous avons pendant près de quatre mois essayé des gardes-champêtres et des personnes privées. En ce qui concerne ces dernières, je dois dire que jusqu'ici nos efforts n'ont pas été récompensés.

Je vous demande de voter le principe de l'engagement, d'un Agent Comptable, sur contrat, déjà autorisé par M. le Préfet de façon qu'au budget supplémentaire soient prévues les sommes correspondantes

Je mets donc aux voix les propositions ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.